Vitry : un pas en avant pour le franchissement des Ardoines

> Île-de-France & Oise > Val-de-Marne > Vitry-sur-Seine | Fanny Delporte | 11 juillet 2016, 20h08 | 0

Vitry-sur-Seine (illustration). Prévu 2020 au niveau de l'actuel parking de la gare, le pont enjambera les voies du RER C et le faisceau du technicentre SNCF, et comprendra notamment une voie réservée à la future ligne Tzen 5. **(Epa Orly Rungis ? Seine Amont/Richez et associés.)**

Désenclaver le centre Ardoines, offrir un nouvel accès à la Seine, favoriser l'implantation de logements et de zones d'activités. C'est l'objectif du projet de franchissement des Ardoines et mois après mois, les rues Léon-Mauvais et Léon-Geffroy, de part et d'autres des voies ferrées à Vitry, se rapprochent un peu plus.

Une convention a été signée ce lundi entre la Société du Grand Paris (SGP) et l'Epa Orsa, l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis - Seine Amont. A travers elle, la première accorde au second une avance de 3 M€ pour la réalisation des études de l'énorme pont de franchissement, sous la houlette du cabinet d'architecture et d'urbanisme Richez Associés, retenu l'année dernière. Elle couvre une partie des frais à engager par l'aménageur pour la réalisation de ces études. « On travaille sur une convention de financement pour fin 2016 », précise Thierry Febvay, le directeur général de l'établissement. Dans l'idéal, les premiers travaux devraient intervenir en 2017.

Prévu pour l'horizon 2020 au niveau de l'actuel parking de la gare, le pont, qui enjambera les voies du RER C et le faisceau du technicentre SNCF, comprendra une voie réservée à la future ligne Tzen 5, une voie de circulation automobile dans chaque sens, des trottoirs ombragés, et des pistes cyclables. L'ouvrage se veut aussi une liaison « verte » au-dessus du quartier.

De cette traversée de la Seine, il a justement été question à la fin du mois de juin lorsque le maire (PCF) Jean-Claude Kennedy, le président (PCF) du Territoire T12 Michel Leprêtre et le vice-président (PCF) du département Pascal Salvoldelli faisaient part de leurs « inquiétudes » quant à l'engagement financier de l'Etat aux Ardoines, notamment au sujet de ce pont.

La signature de cette convention « est un acte très important, une très bonne nouvelle », se réjouit Michel Leprêtre, par ailleurs adjoint au maire de Vitry, en charge, notamment, de l'aménagement et de l'urbanisme. « Mais, ajoute-t-il, c'est un engagement qui en appelle d'autres. Il ne faudrait pas, pour ainsi dire, que l'Etat regarde le train passer ». Reste notamment à régler la problématique du « rehaussement des voiries » dans le secteur : « Si demain il y a une crue comme celle de 1910 tout sera sous l'eau. »

Sur le papier, d'après ce qui est prévu dans le contrat de développement territorial des Grandes Ardoines de décembre 2013, la SGP doit financer le projet à hauteur de 21,5 M€, soit 40,6 % du coût total de l'ouvrage. La somme équivalente doit être apportée par les cofinanceurs du projet du TZen5 porté par le Stif : le conseil départemental, la région, sans oublier l'Etat.

Le futur pont comprendra une voie réservée à la future ligne Tzen 5, une voie de circulation automobile dans chaque sens, des trottoirs ombragés, et des pistes cyclables.(Epa Orly Rungis – Seine Amont/Richez et associés).

leparisien.fr

Fanny Delporte